



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de la prostate

Question écrite n° 24423

Texte de la question

M. François Goulard attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la prévention du cancer de la prostate chez les hommes de plus de soixante ans. Le dépistage du cancer de la prostate semble être aujourd'hui le grand oublié des politiques de prévention. Une campagne de dépistage avait été envisagée il y a quelques années, et plusieurs départements choisis comme sites expérimentaux. Cependant, aucune suite n'a été donnée à cette initiative. Il lui demande si, devant les excellents résultats du dépistage du cancer du sein chez la femme de plus de cinquante ans, il ne peut être envisagé la mise en place d'une politique similaire concernant le dépistage du cancer de la prostate.

Texte de la réponse

Avec plus de 62 000 nouveaux cas annuels et 9 200 décès, le cancer de la prostate est le premier cancer chez l'homme en terme d'incidence et le second en terme de mortalité. Près de 90 % des décès par cancer de la prostate surviennent après soixante-dix ans. La mise en place d'un dépistage systématique du cancer de la prostate n'est actuellement pas recommandée par la Haute autorité de santé (HAS) et aucun pays n'a instauré de tel programme. En effet, le traitement est d'efficacité démontrée sur la tumeur, mais il est responsable de séquelles fréquentes qui peuvent se traduire par des troubles de l'érection ou une incontinence urinaire. De plus, l'impact du dépistage sur l'amélioration de la survie n'est pas formellement établi. Parallèlement, un dépistage à titre individuel par un test de dosage de l'antigène spécifique de prostate (PSA) est très largement pratiqué en France. En matière de recherche, les résultats de deux grandes études internationales vont prochainement être disponibles et pourront éventuellement conditionner de nouvelles orientations nationales pour le dépistage du cancer de la prostate. Il s'agit de l'« European Randomized study of Screening for Prostate Cancer » (ERSPC), à laquelle participe la France par un financement de l'Institut national du cancer et de l'« American Prostate, Colon, Lung and Ovarian Trial » (POLO). Ces travaux ont pour objet d'évaluer l'impact sur la mortalité des différentes stratégies de dépistage dont le dosage du PSA et la réalisation d'un toucher rectal chez l'homme de plus de cinquante ans. Pour augmenter la puissance statistique et réaliser une analyse conjointe de l'ensemble des 158 000 hommes inclus, ces deux études se sont associées pour former l'« International Prostate Screening Trial Evaluation Group » (IPSTEG). La problématique actuelle est de réaliser un meilleur ciblage des personnes à risque de cancer évolutif de la prostate que ne le fait le PSA. Les études relatives à de nouveaux marqueurs biologiques ou génétiques seront aussi prises en compte. La stratégie de surveillance active pourrait être une alternative en ne réalisant de traitement radical qu'aux lésions ayant fait la preuve de leur évolutivité.

Données clés

Auteur : [M. François Goulard](#)

Circonscription : Morbihan (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24423

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 juin 2008, page 4616

Réponse publiée le : 22 juillet 2008, page 6409